### MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil tenue le 27 juin 2023 à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville à Tingwick

Sont présents : M. Réal Fortin, maire (8 h 30)

MM. Sylvain Hinse, conseiller (8 h 30)
Denis V. Lachance, conseiller (8 h 30)
Charles Rioux, conseiller (8 h 30)

Mario Hinse, conseiller (8 h 30) Pierre-André Arès, conseiller (8 h 30)

Est absente: Mme Suzanne Gagnon, conseillère

Les membres présents forment le quorum.

# **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 8 h 30 par le maire, Réal Fortin. Chantale Ramsay, directrice générale et greffière-trésorière, agit à titre de secrétaire.

#### 2023-06-202 Constatation de l'avis de convocation

Considérant que les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits;

Considérant que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal à tous les membres du conseil;

Considérant que la présente séance spéciale a été convoquée par le maire, Réal Fortin;

Considérant que le sujet inscrit sur l'avis de convocation est le suivant :

✓ Paiement du camion de déneigement : 345 157.25\$

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Charles Rioux, il est résolu :

- > que les membres présents du conseil mentionnent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prévus par la loi;
- > que les membres du conseil ne sont pas tous présents;
- > que l'ajout ou la modification de sujets inscrits à l'ordre du jour ne peut être fait qu'avec l'accord de tous les membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

### 2023-06-203 Paiement du camion de déneigement : 345 157.25\$

Considérant que le camion de déneigement acheté l'an dernier est prêt à être livré:

Considérant qu'il y a des retards de constatés dans la livraison de celui-ci;

Considérant qu'une pénalité de 500\$ par jour de retard était prévu au devis;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Mario Hinse, il est résolu :

- ✓ de payer le camion au montant de 345 157.25\$;
- ✓ de retenir les services de Me Annie Aubé de la firme d'avocats Therrien, Couture, Jolicoeur afin de transmettre une mise en demeure à AEBI Schmidt Canada inc. pour réclamer les pénalités pour les jours de retard jusqu'à la livraison physique du camion à notre garage.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

# PÉRIODE DE QUESTIONS

- 149 -

- 150 -

Le maire, Réal Fortin invite les citoyens et les membres du conseil à la période de questions.

Le conseiller, Charles Rioux demande qu'elle est la façon de payer lors d'un achat comme le camion. Nous payons 30 jours après la livraison.

### 2023-06-204 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Denis V. Lachance, appuyée par le conseiller Sylvain Hinse et résolu que la présente séance soit close. (8 h 45)

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

#### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée, Chantale Ramsay, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Tingwick, atteste par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer la dépense décrite à la résolution numéro : 2023-06-203

Chantale Ramsay	4(!\\	
Directrice générale et greffièr	e-tresoriere	
%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%	%°%°%°%°%°%°%°%°%°%°%°%°%°%°%°%°%°%°%°	
Chantale Ramsay	<b>Réal Fortin</b>	
Directrice générale et greffièr	re-trésorière Maire	

Je, Réal Fortin, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.

Réal Fortin, maire